



PROJET PÉDAGOGIQUE ALSH



2025-2026



SOMMAIRE

Les intentions du projet éducatif

A Objectifs pédagogiques

- 1-Favoriser le développement de l'autonomie, inciter à la responsabilisation
- 2-Favoriser l'épanouissement de l'enfant
- 3-Être acteur de la protection de l'environnement naturel et du développement durable

B Fonctionnement du centre

- 1- Les conditions d'inscriptions
- 2-Les tarifs
- 3-Les moments clé de la journée (journée type)
- 4-Les activités
- 5-L'accueil des enfants en situation de handicap
- 6-PAI et suivi sanitaire
- 7-Accueil des tout-petits
- 8-Le personnel d'encadrement
 - la directrice et son adjointe
 - l'équipe d'animation

C Lieu d'accueil

- 1-Les locaux
 - Moins de 6 ans
 - Plus de 6 ans
- 2- L'extérieur

D Evaluation des objectifs de l'accueil de loisirs

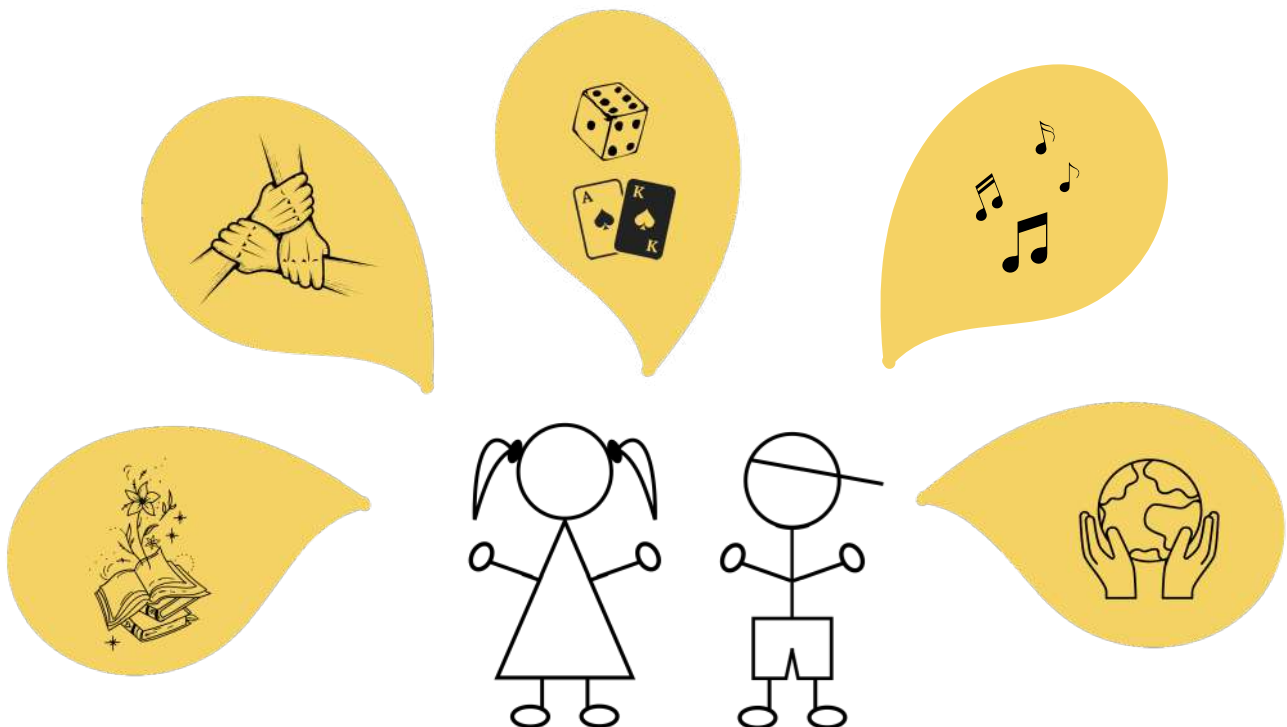
E Annexes

- Projet 2025-2026 : les - 6 ans
- Projets 2025-2026 : les + 6ans
- Planning de pré inscription 2025-2026
- Grille d'évaluation stagiaire BAFA
- Vacances Scolaires

Les intentions du projet éducatif

L'Accueil de loisirs de Chaptelat, La Fabrik' est une structure municipale qui a pour but d'accueillir les enfants dès leur première année scolaire à leur 12ème anniversaire dans le cadre du temps périscolaire des mercredis.

En Septembre 2021, l'Accueil de Loisirs à CHAPTELAT « LA FABRIK » a ouvert ses portes en proposant aux familles un nouveau service ainsi qu'un panel d'activités pour les enfants : atelier jardinage au jardin partagé communal, des ateliers culinaires, des découvertes de sport grâce au tissu associatif de la commune, des activités musicales, des activités manuelles qui favorisent le recyclage des matières premières, des balades sur les chemins de randonnées de la commune en préservant l'environnement, ... L'accueil de loisirs est plus qu'un simple moyen de garde il est un lieu d'éveil de découverte à divers thèmes : la culture, le sport l'environnement , la solidarité dans une pédagogie bienveillante.



A Objectifs pédagogiques

1- Favoriser le développement de l'autonomie, inciter à la responsabilisation

Objectif opérationnel

- Aménagement de l'espace
Participer aux tâches de la vie quotidienne
- Etablir des règles de vie et des locaux Installer différents ateliers individuels et collectifs et donner la possibilité de choisir son activité
- Participer aux évènements de loisir de la ville

Démarche pédagogique

- Organisation de la vie quotidienne
- Apprendre les gestes de la vie quotidienne en collectivité , vivre ensemble
- Apprendre à ranger et respecter les locaux jeux et les matériels
- Choisir ses activités
- Faire découvrir et participer aux évènements

Projet d'animation

- Tâche de la vie quotidienne : ranger ses activités , aider à débarrasser les tables , nettoyer les tables du goûter ou repas, apprendre à couper son repas se servir de l'eau à table, se laver les mains, préparer son sac...
Participation aux activités de la journée, faire le choix de son activité selon le panel proposé
- Être ouvert aux nouvelles activités

2- Favoriser l'épanouissement et le bien être de l'enfant

Objectif opérationnel

- Proposer des activités sportives, culturelles, artistique et ludiques
- Mise en place des temps d'écoute et de dialogue afin de favoriser la confiance
- Jeux libres

Démarche pédagogique

- Permettre à l'enfant de s'exprimer sous toutes ses formes
- Développer la motricité de l'enfant Permettre à l'enfant de comprendre le monde qui l'entoure et d'y trouver sa place
- Développer la prise de décision de choix de l'enfant
- Développer l'imaginaire et la curiosité de l'enfant

Projet d'animation

- Jeux collectifs et artistiques
- Balade découverte en forêt, jardin partager
- Ateliers danse chant, contes, yoga relaxation
- Ateliers manuels avec un fil rouge sur le recyclage
- Jardinage
- Temps d'échange, forum et expressions libres
- Mise en place de nouveaux jeux réguliers
- Mise en place de temps libre encadré par les animateurs

3-S'ouvrir aux autres

Objectif opérationnel

- Sensibiliser à la bienveillance
- Permettre de s'ouvrir aux autres qui nous entourent
- Développer des liens intergénérationnel

Démarche pédagogique

- Permettre à l'enfant de voir le monde qui l'entoure
- Développer sa réflexion sur ses relations avec les autres

Projet d'animation

- Mise en place d'un échange de lettre avec un EHPAD
- Rencontre avec des enfants d'un autre ALSH ou du RAM
- Mise en relation avec des associations

- Promouvoir les temps d'échanges entre les enfants des différentes tranches d'âges par le jeu

B Fonctionnement du centre

1- Les conditions d'inscriptions

L'ALSH est ouvert prioritairement aux enfants :

- Résidant à Chaptelat scolarisé jusqu'à son douzième anniversaire
- Scolarisés à l'école élémentaire et maternelle de la commune de Chaptelat
- Le cas échéant l'ALSH sera ouvert aux enfants hors commune avec des tarifs différenciés (voir tableau ci-dessous).
- Les inscriptions se font à la journée complète avec repas sauf pour les enfants scolarisés n'ayant pas encore 3 ans et par période voir calendrier en annexe. - - -
- L'inscription de l'enfant est soumise à l'obligation par les responsables légaux de renseigner un dossier complet.

2- Les tarifs

COMMUNE	QF<501	501<QF<901	901<QF<1101	1101<QF<1301	1301<QF
Journée	12€	12.50€	13€	13.50€	14€
Demi-journée sans repas	4.60€	4.85€	5.10€	5.35€	5.60€
Demi-journée avec repas	7.40€	7.65€	7.90€	8.15€	8.40€

HORS COMMUNE	QF<501	501<QF<901	901<QF<1101	1101<QF<1301	1301<QF
Journée	22€	22.50€	23€	23.50€	24€
Demi-journée sans repas	9.25€	9.50€	9.75€	10€	10.25€
Demi-journée avec repas	12.75€	13€	13.25€	13.50€	14€

Tarif dégressif de 50% pour les autres enfants de la famille.

Le tarif communal s'applique également aux enfants n'habitant pas Chaptelat mais qui ont :

- Des parents travaillant sur la commune (justificatif à fournir)
- Des grands-parents domiciliés sur la commune dont leurs petits-enfants sont scolarisés à l'école de Chaptelat (justificatif de domicile à fournir).

A défaut de fourniture par les usagers des justificatifs demandés lors de l'inscription pour le calcul du tarif modulé (avis d'imposition ou attestation CAF) le tarif le plus élevé sera appliqué d'office.

Les jours réservés et non utilisés seront facturés sauf annulation 72h minimum avant le mercredi ou certificat médical à adresser au service enfance.

3- Les moments clés de la journée

Horaires	Enfant de moins de 6 ans	Enfant de plus de 6ans
7h30-9h00	Accueil des enfants Activités en autonomie (mise en place de pôle) 8h15 : Collation fournie par les parents pour les enfants arrivés avant 8h15	
9h00-11h45	Temps d'activités	
11h45-12h00	Temps de jeu libre avant repas	
12h00-13h15	Repas	
13h15-15h45	Sieste avec réveil échelonné pour les plus petits Temps calme pour les autres puis activités	Temps de jeu libre jusqu'à 14h puis temps d'activités
15h45-16h30	Goûter	
16h30-18h00	Activités en autonomie Echanges avec les enfants et les parents	

La journée commence par l'accueil des enfants à partir de 7h30 , c'est un temps important dans la journée , il est un moment de transmission entre les animateurs et les parents mais aussi un moment de séparation pour les enfants. Il faut donc prendre le temps de donner toutes les informations (qui vient le chercher ? état de santé ? soucis particulier ?) à l'équipe pour accueillir l'enfant dans des bonnes conditions.

La récupération des enfants se fait de 16h30 à 18h00. C'est un temps où l'équipe d'animation et la direction communiquent avec les parents. Pour un soucis d'organisation il est demandé aux parents de respecter les horaires d'arrivé et de départ . Il est possible d'arriver après ou de partir avant l'heure soit pour cause de rendez vous médical ou à titre exceptionnel.

4- Les activités

Les activités proposées sont adaptées au rythme de l'enfant et en fonction des thèmes et des projets. L'accueil de loisirs propose des activités diversifiées, permettant l'épanouissement et l'éveil de l'enfant en toute sécurité. C'est un lieu d'apprentissage de l'autonomie et de la solidarité. Nous laissons des temps d'activités libres. Ces temps permettent de laisser les enfants faire seuls leurs jeux et ce qu'ils ont envie. Les animateurs sont présents en tant qu'observateur et peuvent résoudre les conflits entre enfants si besoin. Le but de ces temps est qu'ils apprennent à jouer ensemble et à partager.

Le planning pour chaque période est présent sur le site internet de la mairie et est affiché à l'ALSH (il peut néanmoins être modifié selon le temps ou pour une raison pédagogique).



5- Les repas

Les repas sont préparés par l'équipe du service de restauration. Les plats sont élaborés à partir de produits frais et de saison. Le menu est affiché le matin même dans la salle d'accueil de l'ALSH, il y a un animateur par table : ceux-ci sont responsables de la bonne tenue et du bon déroulement du repas, du service à table, ils veillent à ce que chaque enfant mange convenablement, préfèrent faire goûter sans forcer bien sûr. Les enfants sont répartis aux tables selon leur choix ; mais en restant sur leur groupe d'âge. Le temps du repas est un moment de convivialité. Il est important que les repas se déroulent dans une ambiance sereine et détendue pour qu'il soit un réel temps d'échange. Pendant le repas les animateurs font le service pour les moins de 6 ans , les aident à couper, à se tenir comme il faut. Pour les plus de 6 ans des plats sont déposés sur chaque table et les enfants se servent seul en apprenant à partager et ne pas gaspiller. L'équipe d'animation et de restauration sera vigilante quant aux régimes alimentaires. Les enfants participent à leur mesure et de façon volontaire au service en général (desserte, nettoyage des tables, rangement des chaises...)

6- L'accueil des enfants en situation de handicap

L'accueil d'un enfant porteur de handicap à l'ALSH vise à lui permettre de partager ses loisirs, comme et avec les autres enfants. Sa mise en œuvre s'exprime par un objectif présent dans le projet éducatif de la commune et qui concerne la découverte de la vie en collectivité.

Pour permettre d'accueillir un enfant handicapé dans des bonnes conditions il est demandé au responsable légal de prendre rendez vous avec la Directrice en amont de son inscription. Ce rendez vous à pour but d'échanger sur les besoins de l'enfant et de moyens que disposent l'ALSH pour accueillir l'enfant. Il est important de garder en mémoire le bien-être de tous. Un " protocole d'accueil particulier" sera donc mis en place dans la mesure du possible pour cet enfant.

Un point régulier sera fait entre l'équipe d'animation , la direction et les parents au fil des mercredis.

7- PAI (plan d'accueil individuel) et suivi sanitaire

Pour les enfants qui ont un PAI , les parents doivent impérativement fournir une copie du PAI ainsi qu'une trousse des médicaments avec le nom, prénom de leur enfant inscrit dessus. La directrice est garante dû suivi de cet accueil. La directrice peut administrer un traitement si et seulement si la famille fourni l'ordonnance ainsi que le médicament dans sa boite d'origine avec le nom et prénom de l'enfant inscrit dessus.

8- Accueil des tout-petits

Depuis janvier 2023 , il a été décidé en concertation avec l'équipe municipale, la directrice de l'ALSH , la DDSCPP et la PMI de pouvoir accueillir les enfants de moins de 3 ans qui sont scolarisés. En effet l'école étant obligatoire à 3 ans certains enfants rentrent dans leur scolarité agé de 2 ans et demi et n'auront leurs 3 ans qu'entre septembre et décembre. Néanmoins malgré leurs âges ils seront accepté à l'ALSH . Un système de demi-journée avec des tarifs spécifiques a été voté pour que l'ALSH se base sur le rythme des plus jeunes. Du personnel formé à la petite enfance sera présent à leurs côtés. Des activités de courtes durées seront prévues pour respecter aux mieux leurs attentions.

9- Le personnel d'encadrement

La directrice et son adjointe



La directrice de la structure est l'interlocutrice privilégiée des parents pour toutes les questions relatives à l'organisation de la structure, des inscriptions, des réservations et l'accueil des enfants. Elle est chargée de définir le projet pédagogique de la structure, de garantir la mise en place et le respect des règles de vie. De respecter le projet éducatif établi par les élus municipaux qui soutiennent la politique Jeunesse. La directrice est en charge de la thématique avec son équipe d'animation, de l'encadrement du personnel, du bon fonctionnement de l'accueil, des modalités d'évaluation de l'équipe. Elle met en place « un cahier de liaison ». L'objectif de ce cahier est de donner à l'équipe d'animation ainsi qu'à la directrice un outil de travail qui permet d'avoir une coordination lors de la prise en charge des enfants et des activités. Toutes les informations importantes devront être mentionnées dans ce cahier de liaison afin que chaque membre de l'équipe soit informé : exemple :si un enfant doit quitter le centre de loisirs plus tôt, toute remarque des parents demandant une surveillance particulière de leurs enfants ou les évènements arrivés dans la journée. Elle organise les réunions avec l'équipe d'animation afin de mettre en place les plannings d'animation. Elle est le lien avec DDCSPP (direction départemental de la cohésion social et de la protection des populations) et la PMI (protection maternelle et infantile)

L'équipe d'animation

Ils respectent leur obligation de stricte neutralité et exercent leurs fonctions dans le respect du principe de laïcité. A ce titre, ils s'abstiennent notamment de manifester, dans l'exercice de ses fonctions, ses opinions religieuses et politiques.

L'animateur est garant de la sécurité physique et affective des enfants, il est à l'écoute et répond à leurs besoins. L'animateur sait accepter le refus de l'enfant et le sollicite sans forcer.

L'animateur propose des activités diverses : manuelles, sportives et culturelles, est force de proposition, il gère son activité de la préparation au rangement.

Il ne doit pas oublier de respecter le rythme de vie des enfants mais aussi le sien (une pause de 15 min est obligatoire par jour)

Il est à l'origine du projet d'animation. Il se doit de respecter les valeurs du projet pédagogique et éducatif. Il est cohérent entre ce qu'il dit et ce qu'il fait

Être animateur c'est partager l'enthousiasme des enfants tout au long de la journée.

C Lieu d'accueil

1- Les locaux

Réfectoire
pour tous
les enfants



Salle d'activité 1



Salle d'activité 2
(classe MS-GS)



Dortoir



Cours de jeu pour
les - 6 ans



Salle d'accueil et
activités pour les
+6ans



Cours de jeu pour
l'accueil

2-L'extérieur



La Halles aux sports



Chalet salle de BCD



Classe plein air

D Evaluation des objectifs de l'accueil de loisirs

La finalité sera de vérifier si les objectifs sont atteints ou de mettre en évidence les écarts entre le projet initial et le projet réalisé.

L'évaluation d'un projet permet de tirer des leçons des succès et des échecs pour l'avenir.

Concernant les activités le bilan se fait au quotidien par la parole des enfants et des animateurs, mais aussi lors de réunion avec l'équipe d'animation.

Concernant le point de vue des parents un échange quotidien pendant le temps d'accueil matin et soir est favorisé, mais un sondage pour venir compléter ce temps.

E Annexes

Projet 2025-2026 : les - 6 ans Les cow boys et les indiens débarquent

L'équipe d'animation va explorer le monde du far west à travers les indiens et les cow boys , à travers des créations artistique mais aussi des histoires et une découverte de la nature. Une rencontre avec le monde équestre est en projet.

Projet 2025-2026 : les + 6 ans Pop Art

L'équipe d'animation souhaite conserver cette année encore les échanges avec les enfants et les personnes qui nous entourent , RAM de Chaptelat et EHPAD de Cussac. Mais cette année le projet est guidé à travers une thématique qui est le pop art , une inspiration qui va permettre aux enfants de s'ouvrir la la culture.

Planning des pré inscriptions mercredis 2025-2026

PERIODES	DATES DE PRÉINSCRIPTION	DATE DE RÉPONSE
P1 : du 01/09/2025 au 17/10/2025	25/06/2025 AU 25/07/2025	FIN JUILLET 2025
P2: du 03/10/2025 au 19/12/2025	06/10/2025 AU 17/10/2025	20 ET 21 OCTOBRE 2025
P3 : du 05/01/2026 au 06/02/2025	08/12/2025 AU 19/12/2025	22 ET 23 DECEMBRE 2025
P4 :23/02/2026 au 03/04/2026	26/01/2026 AU 06/02/2026	9 ET 10 FEVRIER 2026
P5: 20/04/2026 au 03/07/2026	23/03/2026 AU 03/04/2026	6 ET 7 AVRIL 2026

L'évaluation de animateur:

LA SANTE et LA SECURITE	Acquis	En cours	Non acquis	Remarque de l'animateur	Remarque de la directrice
° savoir garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants					
° savoir rassurer les enfants					
° savoir être à l'écoute des enfants					
° à une connaissance du public					
AU SEIN DE L'EQUIPE					
° participe activement aux réunions / préparations					
° est force de proposition / savoir se documenter					
° sait écouter ses collègues					
° fait part de ses problèmes d'ordre pédagogique					
° est intégré dans l'équipe (se positionner)					
L'ACTIVITE					
° savoir adapter l'activité à l'âge des enfants, au condition climatique					
° anticipe et prépare ses activités					
° savoir créer et mener une activité					
° Savoir gérer un temps calme					
LE FONCTIONNEMENT					
° respect des horaires de garderie, Des activités					
Des temps de repas et repos					
PERSONNEL					
° respect des autres, de son travail, attitude, langage					
° montrer son implication dans les projets					
° savoir se remettre en question, s'évaluer					
° élaborer, construire et mener un projet d'animation					

Vacances Scolaires

En 2025 , la commune de Chaptelat décide d'ouvrir l'ALSH la Fabrik' sur du temps extrascolaire , soit une semaine au vacances d'avril et une semaine au vacances d'octobre pour une phase de test . Cette ouverture est le prolongement de l'ouverture de 2021 de l'ALSH les mercredis. Pour le moment la commune garde son partenariat avec l'ALSH de Couzeix et de Rilhac Rancon concernant la prise en charge de la différence entre le prix commune et hors commune pour les enfants de Chaptelat sur les autres vacances. A terme la commune souhaite pouvoir faire bénéficier de toutes les périodes de vacances scolaires à ses habitants.

Pour les enfants c'est un temps de vacances, il est donc important pour eux de bénéficier d'un rythme et d'activités, répondant aux objectifs pédagogiques qui ne changent pas sur ceux du temps périscolaire.

Pour la sphère organisationnelle , le rythme de la structure ne changent pas. Néanmoins une baisse des effectifs est notable , pour les moins de 6 ans nous serons sur un maximum de 16 enfants et pour les plus de 6 ans nous serons sur un maximum de 24 enfants , ces chiffres pourront faire l'objet d'une évolution si le besoin s'en fait sentir avec l'accord de la DDSCPP en amont. Le personnel encadrant les périodes de vacances sera recruté en interne et en externe selon les besoins.

Pour les inscriptions le principe reste le même que pour les mercredis, un bulletin est à retirer sur le site de la Marie et à renvoyer par email .

PERIODES	DATES D'INSCRIPTION
Vacances Toussaint : 27/10/2025 au 31/10/2025	08/09/2025 AU 19/09/2025

L'inscription se fait à la semaine sauf en cas de pont , il est possible de bénéficier d'une option proposée par la Commune (exemple en avril 2025 le 1er étant un jeudi les familles ont la possibilité de prendre un forfait 3 jours LMM ou 4 jours LMMV) ou de choisir l'option 4 jours et de désigner le jour d'absence prévu qui ne sera donc pas facturé si il est notifié sur le papier d'inscription. Concernant la tarification des vacances , elle est basé sur la grille de tarif des mercredis et multiplié par 5 jours en semaine complète ou selon les aménagements spécifiques que la Commune propose en cas de pont ou de choix de 4 jours.

Concernant les activités sur ces temps , un projet d'animation sera réalisé à chaque période en lien avec les animateurs présents sur ces temps et mis en annexe de ce projet .

A la suite des phases de test d'avril 2025 et de toussaint 2025 , la Mairie prendra la décision d'une ouverture éventuelle sur l'année 2026 sur chaque petites vacances sur chaque deuxième semaine , un calendrier sera fournis aux familles à ce moment là.



**La
FABRIK**

NEW!

Vacances Toussaint
2 ème semaine des vacances
du 27 au 31 octobre

inscription du 8 au 19 septembre

Créations monstrueuses
Cuisine ensorcelée
Jeux effrayants
Chasse aux bonbons



BOO!

